



Conseil d'administration de l'AEFE du 11 mars 2024

Déclaration liminaire de la FSU



Nous souhaitons, tout d'abord, lors de ce conseil d'administration, commencer par honorer la mémoire, comme l'a récemment fait le Ministre en présence de l'intersyndicale, de nos quatre collègues de l'Institut Français de Gaza et du Consulat Général à Jérusalem. Rendons hommage à nos collègues tragiquement disparus. Saluons Ahmed ABUSHAMLA, agent administratif à l'antenne de l'IF à Gaza, Rami FAYYAD et Fathia AZAIZA, professeurs de français ; ainsi que Mohamed QREQA, animateur d'ateliers artistiques. Merci.

Ce Conseil d'administration est le premier suivant le décret que nous ne pouvons qualifier autrement que de "guillotine", décret portant réduction des dépenses publiques de 10 milliards d'euros. Avec ces annulations de crédits, nous assistons à nouveau à un désintérêt total de ce gouvernement pour ce qui donne sens à la République sociale, à son école et à son service public de manière générale.

Les chiffres sont éloquentes : 692 millions d'euros sont retirés à l'école publique, dont plus de la moitié, 382 millions pour être précis, auraient dû servir à rémunérer des personnels d'enseignement, d'éducation et d'accompagnement des élèves.

Au MEAE, c'est là encore une suppression de 716 millions pour le seul Ministère et l'ensemble de ses champs d'action qui regroupent la diplomatie, les services consulaires et culturels, la coopération et l'aide au développement. Sans oublier l'enseignement français à l'étranger qui, faut-il le rappeler, a déjà fait les frais, en 2017, d'une annulation de crédits de 33 millions, donnant lieu à une réduction d'environ 10% du nombre de supports budgétaires.

174 ! Encore un autre chiffre ! Encore une autre ponction ! 174 millions d'euros, c'est la somme qui va être soustraite au budget de l'action extérieure de l'État, avec encore des atteintes portées aux programmes 151 et 185, relatifs pour l'un aux crédits des Français établis à l'étranger et pour l'autre à l'animation du réseau des services de coopération et d'action culturelle. Concrètement, ce sont des emplois dans les consulats qui seront supprimés, ou non créés, alors que le besoin de service public est urgent.

L'objectif 2030 ne masque même plus sa véritable visée qui est de faire exploser le nombre d'établissements partenaires, totalement privés, en un mot la concurrence! On veut nous faire croire que l'objectif aura aussi un impact sur le réseau historique d'EGD et de conventionnés mais qui peut honnêtement le croire: aucun moyen n'est octroyé, les suppressions de postes continuent ici et là, et le bornage des détachements vient aggraver la situation. Toutes les avancées sociales sont en berne: avantage familial, indemnité spécifique de vie locale et ICCVL, indemnités statutaires: à part des abandons ou des reculs, l'Agence ne propose rien. Inutile de dire que les personnels ne l'entendent pas ainsi. Les premières mobilisations du 1er et du 6 février n'étaient qu'un tour de chauffe. Le 19 mars est la prochaine étape, en attendant mieux si la Direction ne prend pas en compte les demandes de ses personnels.